

Sujet 2 : La démocratie d'opinion

■ ANALYSE DE LA METHODE

La démocratie d'opinion puise sa légitimité dans le nombre. Elle s'oppose ainsi à la démocratie fondée sur une légitimité institutionnelle (*démocratie représentative*) organisée autour de l'élection d'une élite par un corps électoral. Elle s'oppose également à la démocratie fondée sur une légitimité d'expérience et de savoir (*démocratie technocratique*) dans laquelle prime l'expert.

Par conséquent, la démocratie d'opinion nie l'existence d'un corps politique constitué de citoyens, de même qu'elle s'oppose à la supériorité prétendue des experts. Dans la démocratie d'opinion, le citoyen est appréhendé comme individu, que l'on peut sous-catégoriser selon des critères d'âges, de niveau social, d'origine ethnique... La somme de ces individualités constitue l'opinion publique. Le principe de la démocratie d'opinion est de fonder les décisions politiques en fonction de l'avis majoritaire exprimé par l'opinion publique. Le principal levier de l'action politique repose alors sur les sondages, supposés déterminer à un moment précis la position majoritaire sur une question spécifique.

Mais comme l'a énoncé Pierre BOURDIEU, « l'opinion publique n'existe pas ». Les sondages ne recueillent pas des opinions mobilisées mais des déclarations en grandes parties suscitées par l'enquête elle-même. « Le sondage d'opinion est dans, dans l'état actuel, un instrument d'action politique ; sa fonction la plus importante consiste peut-être à imposer l'illusion qu'il existe une opinion publique comme sommation purement additive d'opinions individuelles. On peut dès lors craindre, en valorisant le peuple contre l'autorité des élites et en rejetant l'expertise, une dérive vers un populisme, porté par la crise de confiance à l'égard des institutions. Elle implique généralement une certaine démagogie en sortant du champ du rationnel pour s'adresser aux passions de l'électeur et en recourant à la satisfaction des attentes d'un public ciblé, sans recherche de l'intérêt général mais dans le but unique de s'attirer son soutien.

■ POSITIONS EXPRIMEES

Le thème de la démocratie d'opinion s'est ancré au cœur de la campagne aux élections présidentielles.

- Pour Ségolène ROYAL, « la décision politique sera d'autant plus efficace et fondée qu'elle associera les citoyens. Ils sont les meilleurs experts de ce qui les concerne ».
- Nicolas SARKOZY, bien qu'affirmant que « la démocratie d'opinion, c'est l'ultime renoncement de la politique » fait évoluer son discours en affirmant que « la prochaine présidentielle ne se fera pas seulement sur un changement de génération, mais surtout sur une nouvelle façon de faire de la politique » en souhaitant « faire de la prochaine campagne une forme de référendum démocratique ».
- Même tendance avec François BAYROU pour qui « il faut introduire une nouvelle culture en France, c'est le terrain qui va nous dire ce qu'il faut faire ; un réseau de citoyens doit pouvoir saisir les décideurs politiques, les usagers doivent devenir les directeurs de la simplification administrative ».

■ PROBLEMATIQUES

- Par ces méthodes, les politiques doivent-ils prendre le pouls de l'opinion pour appréhender l'impact d'une décision publique, ou se contentent-ils de suivre l'opinion ?
- Les hommes politiques sont-ils élus à partir de convictions qu'ils ont su défendre, doivent-ils faire valider en temps réel les décisions à engager ? Quelles limites de la démocratie d'opinion dans l'exercice du pouvoir ?
- Le citoyen devient ici le meilleur expert, son avis s'impose t'il ? Selon Guy HERMET, le risque serait que la démocratie participative génère « un personnel semi-professionnel de militants de la participation » et aboutisse à une confiscation de celle-ci par des militants professionnels, des minorités actives.
- Pour Raymond BOUDON, le citoyen est capable de juger avec bon sens dès lors que ses intérêts directs ne sont pas en jeu et qu'il échappe à ses préjugés et ses passions. Dès lors, ne peut-on pas craindre que la démocratie d'opinion, caractérisée par un phénomène de réaction de l'opinion, favorise les passions, les peurs, les frustrations ? Peut-on mettre en place des projets politiques et réformes en les basant sur l'opinion qui peut se montrer très versatile ? L'opinion est-elle un bon guide pour l'action politique ? Jusqu'où faut-il mettre en œuvre la démocratie d'opinion ?
- Les techniques de démocratie d'opinion utilisées (sondage, « focus groups », réunions participatives...) sont-elles des moyens d'expression démocratique ou un instrument de manipulation ? Est-il possible et souhaitable que l'action politique s'ajuste sur l'opinion publique ? Comment donner plus de place à l'expression publique tout en renforçant la crédibilité du système démocratique et de toutes décisions publiques ?